

# LES RELATIONS FRANCO-ALGERIENNES OU LA POURSUITE DES AMICALES INCOMPREHENSIONS

PAR

JEAN-FRANÇOIS DAGUZAN (\*)

Trente-huit ans après l'indépendance, les relations franco-algériennes restent un objet politique non identifié. Relation privilégiée certes, mais de quelle nature ? Relation unique, plutôt, tant la passion, le ressentiment, l'incompréhension et le besoin d'amour jouent un rôle majeur et perturbant dans ce duo qui est tout sauf banal pour paraphraser le président Bouteflika (1).

Il ne s'agit pas ici de repasser trente-huit ans de relations bilatérales, un livre n'y suffirait pas (2). Aussi, après avoir replacé rapidement les rapports franco-algériens dans leur cadre politico-historique, s'attachera-t-on à analyser la période récente qui s'étend du coup d'Etat légal de janvier 1992 à la visite du président Bouteflika à Paris en juin 2000 qui, d'une certaine façon, clôt à la fois une période et le siècle.

## 1962-1992 : L'EXEMPLARITÉ AMBIGUË

Les trente premières années des relations entre la France et l'Algérie indépendante ont été marquées par une symbolique forte de part et d'autre.

Côté français, le général de Gaulle avait voulu en faire le symbole d'une nouvelle forme de coopération post-coloniale exemplaire aux yeux du monde. D'une certaine manière, il s'agissait, pour les gouvernants français, sauf un temps sous Giscard d'Estaing, de transformer la défaite politique de la France en Algérie en victoire universelle sur le terrain des principes et de la pratique des nouveaux rapports Nord-Sud. C'est pourquoi le gouverne-

(\*) Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) et Professeur associé à l'Université Panthéon-Assas (Paris-II).

(1) « *Les relations entre la France et l'Algérie peuvent être bonnes ou mauvaises, en aucun cas elles ne peuvent être banales* », 1974. Cité par Nicole GRIMAUD, *La Politique extérieure de l'Algérie*, Paris, Khartala, 1984, p. 39.

(2) Pour le lecteur désireux d'en savoir plus, on renverra à l'ouvrage de référence de Nicole GRIMAUD, *La Politique extérieure de l'Algérie* (précité); pour la période mitterrandienne, celui d'Hubert VÉDRINE, *Les Mondes de François Mitterrand : A l'Elysée 1981-1995*, Paris, Fayard, 1996; ainsi que notre article : « Les rapports franco-algériens, 1962-1992, réconciliation ou conciliation permanente? », *Politique étrangère*, n° 3, 1993-1994, pp. 885-896.

ment français accepta-t-il sans mot dire la non-exécution des accords d'Evian par les Algériens ainsi que la longue suite d'avaries diplomatiques dont il fut l'objet. L'apogée de cette politique fut la signature de l'exorbitant accord gazier de 1982 qui marqua aussi le champ du cygne de cette période exceptionnelle.

Côté algérien, derrière un discours fustigeant de façon cinglante l'ancien colonisateur et s'indignant du moindre soupçon d'ingérence et d'atteinte insupportable à la souveraineté nationale, la coopération s'organisa sincèrement dans tous les secteurs économiques, sociaux et éducatifs jusqu'à atteindre une ampleur aussi importante que discrète. Par ailleurs, la coopération technique et civile masqua une coopération militaire réelle jusqu'au milieu des années soixante-dix dont l'ampleur n'a pas vraiment été pesée à sa juste valeur (conseillers militaires, formation, vente de matériels). On en voudra pour exemple la découverte récente de la base secrète dite « B2 Namous », située près de Beni Wenif dans le Sahara, dont l'existence vient juste d'être révélée et qui testa des matériels chimiques français jusqu'en 1978, date de son démantèlement, alors même que la guerre du Sahara occidental avait commencé en 1976 et que Paris soutenait Rabat (3)!

D'une certaine manière, on peut considérer que la France fit preuve, dans sa relation post-coloniale, d'un aveuglement, fruit de sa mauvaise conscience, qui lui fit pieusement tirer un trait sur les tares du régime autoritaire et oligarchique qui se mit en place sous Boumediene et qui atteignit sa plénitude sous Chadli. Au cours de la même période l'intelligentsia progressiste française perdue dans ses schémas théoriques tressait des lauriers à la révolution industrielle algérienne. Qui plus est, la fascination incompréhensible que Mitterrand connut pour le président algérien acheva de cadencasser la position française. Il fallut attendre la crise et les émeutes d'octobre 1988 où l'armée algérienne tira dans la foule pour que se produise un salutaire électrochoc. La ruine économique et le chaos politique se rejoignaient dans la violence et ouvraient le champ aux islamistes, seule force politique alternative après trente ans de totalitarisme. La France paralysée par toutes ces années d'autisme ne pouvait que constater avec effarement que son modèle de développement préféré fonçait droit dans le mur.

On voit donc que rien n'est simple dans les rapports franco-algériens : la France a eu pour l'Algérie nouvelle les yeux de Chimène ; le discours critique ou carrément antifrançais a structuré le débat politique algérien alors qu'une coopération multiforme maille les deux pays et que l'interpénétration des deux sociétés est devenue une réalité.

(3) Voir pour plus de précision le très éclairant article de Nicole GRIMAUD sur « B2 Namous », dans *Jeune Afrique*, n° 1924, du 18 au 24 novembre 1997, pp. 35-37.

## QUELQUES FAITS RÉSISTANTS

On évalue à 540 000 les résidents algériens légaux en France aujourd'hui (4). A cela, il faut ajouter les familles de harkis ayant quitté l'Algérie entre 1961 et 1962 et dont le nombre est évalué entre 200 000 et 250 000 ainsi que les Français d'origine algérienne binationaux ou naturalisés (environ un million) (5). Autrement dit, les Algériens, tous statuts confondus, représentent la première communauté de France. De l'autre côté les « pieds noirs » et autres rapatriés (un peu moins d'1,5 million, évaluation de 1992) jouent un rôle non négligeable dans les relations entre les deux pays (ils ont toujours bénéficié d'un secrétariat d'Etat ou d'un délégué ministériel), même si statistiquement leur influence est appelée à décroître.

Au plan économique, la France est, et de loin, le premier partenaire de l'Algérie et son troisième client. En revanche, et au grand mécontentement des Algériens, elle n'est pas le premier investisseur sur place (de 1990 à 1998, elle n'a investi que 340 millions de francs, mais la guerre y était pour quelque chose). La guerre civile ayant produit ses effets dévastateurs, elle a cédé sa place à des pays moins exposés comme le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Italie. Néanmoins, les entreprises françaises formaient la représentation internationale la plus importante lors de la réouverture de la foire d'Alger 1999, comme elles furent plusieurs centaines pour la foire 2000. La dette extérieure de l'Algérie s'élève à 22,75 milliards d'euros dont 3,47 milliards dus à la France.

La présence d'un fort contingent algérien en France a une incidence économique sur ce pays puisqu'on évalue les transferts sociaux informels entre trois et cinq milliards de francs par an, ce qui peut être assimilé à une rente (6). En revanche, les transferts d'épargne allocations et retraites ont subi une décroissance notable depuis les années quatre-vingt-dix.

Bien sûr, le blocage de la libre circulation des personnes après 1986 a altéré la fluidité des relations qui s'était établie naturellement depuis l'indépendance. Mais, depuis le retour à une relative paix civile, la noria des résidents en France et des Français algériens a repris.

Enfin, on ne peut occulter le gisement d'épargne algérien en France, qui est considérable. Par ailleurs, les intérêts financiers de la nomenclatura algérienne en France, bien que non évaluables, n'en représentent pas moins un élément sociologique à prendre en compte et une autre forme de lien croisé.

(4) 540 275 exactement, en 1998. A titre de comparaison, les Marocains étaient 457 000. Rapport au Parlement du ministère de l'Intérieur, *Les Titres de séjour des étrangers en France en 1998*, p. 34.

(5) *Quid 1997*, section « Géographie humaine de la France », Paris, Robert Laffont, pp. 707-714.

(6) Etienne BUSBACH et Claire BIDEAU (dir.), *Les Transferts des migrants dans les pays tiers méditerranéens*, Migration et développement, Paris, IEREM, 1998, p. 83.

Ce sont donc deux pays intimement liés par un imbroglio historico-politico-socio-financier qui vont avoir à gérer une crise sans précédent à la suite de l'arrêt brutal du processus démocratique de 1992.

#### 1992-1993 : LE DRAME ET LE DOUTE

L'arrêt par la haute hiérarchie militaire et le Haut Comité d'Etat, du processus démocratique après le catastrophique premier tour des élections législatives qui doit conduire inéluctablement le FIS au pouvoir, crée une première fracture en France entre divers pans de l'administration et du pouvoir ainsi que dans l'opinion publique. Si François Mitterrand adopte une prudence extrême dans ses déclarations, une partie de l'opinion publique proteste contre l'intrusion « officielle » des militaires dans la vie publique. Dans l'administration on entend des voix pour affirmer que le processus aurait dû aller à son terme aux risques et périls des Algériens. Dès 1992, deux clans s'affrontent : les pragmatiques ou « réalistes » qui considèrent que le coup d'Etat est un moindre mal contre la menace islamiste mondiale et montante; les moralistes ou « idéalistes » qui considèrent que les principes priment et que le coup d'Etat est un coup porté à la démocratie et aux droits de l'homme en général.

Un peu plus tard, alors que la violence islamiste dévaste le pays dans un crescendo de massacres, la première catégorie se divisera en deux autres camps : ceux qui considèrent que les islamistes risquent de prendre le pouvoir et qu'il convient d'anticiper la victoire en adoptant l'attitude la plus réservée vis-à-vis du pouvoir en place, et ceux qui considèrent au contraire qu'en dépit de la violence de la contre-insurrection, le bon sens et la rationalité géostratégique jouent dans le sens du soutien discret (moral et économique) au pouvoir en place en favorisant un retour aux pratiques démocratiques interrompues (7) (processus qui sera rétabli par le général Zéroual à partir de l'élection présidentielle au suffrage universel de 1995). Les attermoissements et les inquiétudes français seront aggravés par l'assassinat, après cent jours de pouvoir, de Mohamed Boudiaf, leader historique rappelé en catastrophe de trente ans d'exil au Maroc, par les militaires pour prendre en charge la présidence du Haut Comité d'Etat. Boudiaf, homme non corrompu et désireux d'un rapprochement étroit avec la France, sera tué le 26 juin 1992 à Annaba par un membre de ses propres forces de sécurité pour

(7) Voir notre article, « Les rapports franco-algériens... », *op. cit.* pp. 893-894, et aussi Mélanie MORISSE-SCHLIBACH, *L'Europe et la question algérienne*, Paris, PUF, coll. « Perspectives internationales », 1999, pp. 62-69; Paul-Marie DE LA GORCE, « La France et le Maghreb », *Politique étrangère*, n° 4, hiver 1995/1996, pp. 936-937; et Hubert VÉDRINE, *Les Mondes de François Mitterrand...*, *op. cit.*, p. 687 : « Avec Roland Dumas, il [le Président] se refuse en outre à réduire l'aide économique à l'Algérie contre ceux qui demandent qu'elle soit subordonnée à un compromis avec les islamistes, car une telle réduction ne ferait qu'aggraver la situation du peuple algérien et nourrir sa révolte. »

n'avoir pas compris quelles étaient les limites qu'il ne pouvait pas dépasser dans sa lutte contre la corruption et la prévarication.

Quelles que soient les circonstances, les Algériens ressentent durement ce tangage du pouvoir français tandis que la violence se radicalise, que les islamistes occupent des régions entières du pays et que les assassinats d'intellectuels, journalistes et hauts fonctionnaires se multiplient. Chaque geste français est surinterprété par un pouvoir algérien sur la défensive. Ainsi, le déplacement du terminal d'Air Algérie d'Orly à Roissy pour des raisons de sécurité est-il ressenti à Alger comme une agression injustifiable et entraîne la fermeture des vols depuis Paris. La situation devient paroxystique quand les GIA s'attaquent à la communauté française en Algérie (de loin la plus nombreuse en 1992 avec 25 000 personnes immatriculées et sans doute 40 000 réels). Le gouvernement français doit tenir à cette époque un cap extrêmement difficile. La plupart des attentats représentent une pression directe des islamistes pour contraindre la France à abandonner son soutien, même distancié, au gouvernement algérien.

De l'autre côté, certains mauvais esprits voient dans certains de ces actes odieux la manipulation de factions des services de sécurité algériennes visant à pousser la France dans la guerre. Discriminer le vrai du faux dans cet imbroglio relève de la haute voltige. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères, Roland Dumas, imprime peu à peu à la politique française un ton et une fermeté qui ne sera pas démentie par la deuxième cohabitation et le gouvernement formé par Edouard Balladur en mars 1993, mais qui ne sera pas exploitée politiquement.

1993-1995 : SOUTIEN, INCOMPRÉHENSION,  
DISCORDANCE, MULTIPOLARITÉ ET DÉPLACEMENT  
DE LA VIOLENCE EN FRANCE

Le gouvernement Balladur, s'il demeura sur la ligne établie par Roland Dumas, se caractérisa par un éparpillement de la prise de décision. Ce flou dans les discussions avec Alger tranchait avec le soutien officiel et contribua peu à peu à couper les ponts avec le gouvernement qu'il était censé appuyer : *de facto*, le Président Mitterrand conservait une influence forte sur la politique étrangère; le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, définissaient une ligne durcie impliquant, ce qui était nouveau, « *d'aider le gouvernement algérien dans sa lutte contre le terrorisme* » (8), le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, disposant de ses propres contacts et de ses propres réseaux, entretenait ses propres liens avec certains membres de la haute hiérarchie militaire connus sous le nom « d'éra-

(8) Cité par Paul-Marie DE LA GORCE, « La France et le Maghreb », *Politique étrangère*, *op. cit.*, p. 933; voir aussi son entretien au journal *Al Hayat* du 3 juillet 1993; cité par Mélanie MORISSE-SCHILBACH, *L'Europe et la question algérienne*, *op. cit.*, p. 76.

dicateurs », alors que le ministre de la Défense, François Léotard, s'interrogeait sur la nécessité d'un vrai dialogue avec les islamistes (9). « *Il est intéressant de noter, constate Mélanie Morisse-Schilbach, que la divergence de vue n'était pas le résultat de la situation de cohabitation mais d'une divergence au sein de la droite française* » (10). C'est le moins que l'on pouvait dire, quoique dans ce cas il s'agissait plus de stratégies personnelles que de divergences de fond. Mais un malaise évident avait gagné l'administration française et une opinion publique déchirée entre horreur et indignation contre la violence islamiste et protestation contre le mépris des droits de l'homme manifesté par le gouvernement algérien. A cette époque, la relation franco-algérienne de passionnelle était devenue quelque peu schizophrénique (11).

Il devenait donc difficile de se retrouver dans le concert de voix discordantes qui s'élevait de la capitale française. Les islamistes mirent à profit cette période de flou pour porter la guerre sur le sol français. Après l'attentat raté de l'Airbus d'Air France (Noël 1994), les attentats vinrent, à partir d'août 1995, frapper à Paris par deux fois dans le RER entraînant une réplique sans merci des autorités françaises et le démantèlement des réseaux islamiques français que l'on découvrait fortement implantés dans les banlieues à forte concentration d'immigrés maghrébins.

A compter de cette date, la violence inhumaine des islamistes retourne peu à peu l'opinion publique française et internationale contre eux. Les attentats en France et, surtout, les massacres ruraux dans des conditions dépassant l'imagination (comme ceux de Raïs, Benthala ou Béni Messou où, à chaque fois, des centaines de personnes furent massacrées et dépecées) font basculer les esprits vers les tenants de l'éradication ou, tout du moins, de la capitulation sans condition. La légitimité se retrouve dans le camp du gouvernement qui rétablit peu à peu son contrôle sur la quasi-totalité du pays. Certains analystes critiques se sont interrogés sur la complaisance des « émirs » du GIA à offrir ainsi de tels arguments décisifs à l'Etat algérien. « *Le GIA (...) a grandement contribué au soutien français au régime algérien (...) et ses revendications des attentats perpétrés en France en 1995 en ont fait l'ennemi du pouvoir algérien et de la France mais aussi du FIS. Aussi, bien des doutes demeurent sur les 'émir' des bandes armées du GIA, tant ils ont affaibli la cause qu'ils étaient censés servir* » (12).

(9) Voir l'article de François LÉOTARD, « Comment aider les Algériens ? », *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> février 1995, cité par Paul-Marie DE LA GORCE dans « La France et le Maghreb », *Politique étrangère*, op. cit., p. 937.

(10) *L'Europe et la question algérienne*, op. cit., p. 121.

(11) Voir, à cet égard, le très intéressant livre de Lucille PROVOST, fonctionnaire du Quai d'Orsay spécialiste de l'Algérie s'exprimant sous pseudonyme qui décrit fort bien la crise politico-sociale et de conscience de l'époque : *La Seconde Guerre algérienne : le quiproquo franco-algérien*, Paris, Flammarion, 1996.

(12) Luis MARTINEZ, *La Guerre civile en Algérie*, Paris, Khartala, coll. Recherches internationales, 1998, p. 349.

LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE :  
DE LA CHASSE GARDÉE À L'OUVERTURE PRUDENTE

L'exemplarité que la France se faisait de ses rapports avec l'Algérie transforma ceux-ci en une relation exclusive. Cela conduisit donc les autorités françaises à tenir l'Union européenne à l'écart de toute intervention politique à l'égard de ce pays. Les premières années de la guerre civile s'accompagnèrent d'une « guerre de tranchées » à Bruxelles pendant laquelle la France s'acharnait à éviter toute implication des organes européens sauf dans la dimension collective du partenariat euro-méditerranéen de Barcelone engagé en 1995. Ainsi François Mitterrand précisait-il à l'issue du Conseil européen extraordinaire du 27 octobre 1993 : « *Nous n'en avons pas parlé au Conseil européen (...). Je ne pense pas que le drame actuel de l'Algérie soit présentement du domaine de l'Union européenne. Pour ce qui la concerne, la France agit comme elle le doit à l'égard de ce pays voisin.* » (13) Dans le même esprit, en 1995, Alain Juppé, président le conseil des ministres des Affaires étrangères, ne fera pas mention de la rencontre de Sant' Egidio qui proposait une nouvelle plate-forme politique pour l'Algérie élaborée par les parties prenantes politiques non gouvernementales, islamistes, FIS compris, mais parlera de « développements récents » (14).

Cependant, au fur et à mesure qu'à la violence inhumaine des islamistes répondait une répression impitoyable et opaque, l'opinion publique, les media et les gouvernements notamment d'Europe du Nord manifestaient une réprobation grondante croissante. Le gouvernement algérien, déjà par essence suspect pour avoir abruptement interrompu le processus démocratique quelles que soient les circonstances, se voyait montré du doigt pour ses pratiques répressives qui conjuguèrent torture, arrestations arbitraires, disparitions et relégation au Sahara – (le chiffre de 10 000 disparus étant communément admis). Il devint donc de plus en plus difficile au fil du temps, pour la France, de tenir une position de « veto » tacite bloquant toute implication européenne autre que financière vis-à-vis de l'Algérie.

L'ouverture vers plus d'engagement de l'UE se fit progressivement. Elle correspondait, certes, à une demande montante de plus d'implication de la part des opinions publiques européennes mais elle était à relier également au blocage de la relation bilatérale franco-algérienne qui devenait de plus en plus insoluble après l'affaire de la prise d'otages de l'Airbus d'Air France et le début des attentats sur le territoire français.

C'est avec l'arrivée de Jacques Chirac que la rationalisation et l'europanisation de la politique française à l'égard de l'Algérie prendront leur essor. Les années Balladur avaient été marquées par la cacophonie des acteurs français. Le gouvernement Juppé définira une ligne politique claire que le

(13) Cité par Mélanie MORISSE-SCHILBACH, *L'Europe et la question algérienne*, op. cit., p. 79.

(14) *Ibid.*, p. 85.

ministre des Affaires étrangères mettra en musique quand le président Chirac n'interviendra pas lui-même dans le débat. Ces lignes étaient : soutien affirmé au gouvernement algérien et au président Zéroual mais incitation à l'accélération des processus démocratiques; facilitation des relations avec l'Algérie dans le cadre de la négociation de la conférence de Barcelone, du Forum méditerranéen et des autres négociations internationales. C'est donc un rôle de pont, de médiateur, que la France redéfinissait dans les relations entre l'Algérie et l'UE; comme elle la pressa avec succès d'accepter les visites de représentants de l'UE (Troïka et Parlement européen) sans, comme à l'accoutumée, crier haro à l'ingérence et aux atteintes à la souveraineté.

Ainsi la visite du Commissaire Marin à Alger en décembre 1996 représentait-elle un alignement de l'UE sur les thèses de la France (Marin se félicitait de la poursuite du processus démocratique et annonçait une aide non remboursable de 125 millions d'euros) mais aussi un saut diplomatique qualitatif pour l'Union qui devenait un acteur à part entière de la réalité algérienne.

L'Union sut gérer habilement la pression des idéalistes européens. La visite de la Troïka en janvier 1998, même si elle déboucha sur peu de résultats concrets, marquait la solidarité de l'UE avec le peuple algérien et la visite difficilement agréée de membres du Parlement européen en février de la même année, en dépit des contraintes fixées par les autorités algériennes, provoquait à terme une ouverture partielle de ces dernières vers plus de transparence.

Par ailleurs, alors que le gouvernement algérien poursuivait avec succès sa lutte contre les maquis islamistes (15), l'UE reconnaissait la nécessité de la lutte contre le terrorisme dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen. Ainsi, deux conférences euro-méditerranéennes eurent lieu sur ce thème entre 1995 et 2000 ainsi que des séminaires, et ce thème de coopération devait nommément figurer dans la Charte euroméditerranéenne pour la paix et la stabilité en négociation.

Au bout du compte, Mélanie Morisse-Schilbach voyait trois intérêts à la nouvelle politique algérienne de la France via l'Union européenne (16) :

1. un rééquilibrage vis-à-vis des autres Etats-membres qui perçoivent de plus en plus mal l'existence de chasses gardées diplomatiques (on ne peut pas être à la fois le parangon de l'Union et agir de façon totalement exclusive) et vis-à-vis d'une opinion européenne critique;
2. une façon de masquer l'immobilisme ou mieux le blocage qui caractérise les années Balladur pour des raisons autant françaises qu'algériennes;

(15) Pour une analyse de la guerre civile et des relations civilo-militaires en général en Algérie, voir notre ouvrage : *Le Dernier Rempart? Forces armées et politiques de défense au Maghreb*, Paris, Publisud/FMES, Coll. Stradamed, n° 5, 1998.

(16) *L'Europe et la question algérienne, op. cit.*, pp. 122-123.

3. la recherche d'un effet multiplicateur pour la diplomatie française qui touchait les limites de l'action nationale dans un monde globalisé et dont le processus de Barcelone fut l'illustration pratique.

A cet égard, il semble que désormais la politique française vis-à-vis de l'Algérie ait trouvé un équilibre, même si, dans cette affaire, rien n'est jamais acquis. La France a bien intégré l'utilité de l'échelon européen quand le pathos des relations bilatérales devient trop fort et bloque l'avancée des dossiers les plus simples. A cet égard, la visite du président Abdelaziz Bouteflika en France, du 14 au 17 juin 2000, était la manifestation du succès de cette politique et d'un rétablissement des relations vers le plus de normalité possible dans l'état actuel de passion de ce couple historique.

CHIRAC/JOSPIN/BOUTEFLIKA :  
UNE « NORMALISATION » COMPLIQUÉE ET SOURCILLEUSE  
SOUS SURVEILLANCE

L'engagement actif de la France dans la lutte contre les réseaux islamistes français puis européens renforça la nouvelle crédibilité de Paris vis-à-vis d'Alger, mais les choses se passèrent mal dans un premier temps. Le président Chirac voulut profiter de la présence du président Zéroual aux Nations Unies, lors du cinquantenaire de cette organisation en 1995, pour une rencontre discrète visant à mettre la pression sur l'accélération du processus démocratique; mais le refus du président français d'autoriser les photographes entraîna l'ajournement de la rencontre par les Algériens courroucés. Cependant, l'adoption de la nouvelle Constitution algérienne, puis les élections législatives du 5 juin levèrent toutes les réserves françaises, alors que Paris s'investissait de plus en plus dans la négociation d'aides financières de l'UE.

A Alger, la lutte de pouvoir entre les différentes factions au pouvoir, autrement dit entre le général Zéroual et son équipe, partisans d'un rapprochement avec certains éléments islamistes dont le FIS et les éradicateurs tourna à l'avantage de ces derniers. Zéroual se vit ainsi contraint à la démission. Après de longues et difficiles tractations les vœux du clan vainqueur se portèrent sur l'ancien ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, en « réserve de la République » depuis l'arrivée au pouvoir de Chadli Benjedid, et donc peu marqué par les scandales de ces vingt dernières années. Cependant, la démission en bloc, pour de bonnes ou mauvaises raisons, des candidats concurrents à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle, en avril 1999, entacha le scrutin et nuisit au caractère démocratique de l'élection qui vit arriver Bouteflika à la Présidence de la République. Les remarques critiques, « *la déception* » de la France sur les conditions du scrutin et le choix de Bouteflika, reçues dans un pays et surtout par des media toujours prêts à emboucher les trompettes de l'ingérence et de l'anti-

France, ne mirent pas les nouvelles relations franco-algériennes sur les meilleurs rails *ab initio*.

Cependant, le nouveau Président sut habilement jouer de son talent de conciliateur et, alors qu'il peinait à mettre sur pied un gouvernement tenant en compte l'équilibre de toutes les factions, il remportait haut la main le referendum sur la concorde civile qu'il avait construit comme un plébiscite personnel sur sa future politique. La France rassérénée n'avait plus qu'à renouer le dialogue au plus haut niveau.

Ce n'était pas chose facile car l'arrivée du gouvernement de Lionel Jospin en mai 1997 avait recréé en France plusieurs niveaux de décision, situation aggravée par les sons discordants en provenance des différents partis formant la « majorité plurielle ». Cependant, en juillet 1999, une visite « historique » à Alger du ministre de l'Intérieur du gouvernement Jospin, Jean-Pierre Chevènement, signifiait le réchauffement attendu. Celui-ci fut symbolisé par la visite d'Etat du Président algérien à Paris en juin 2000 (14 au 17 juin) – la première depuis celle de Chadli en 1983. De la même façon, l'Assemblée nationale, avait, quelque temps avant, levé un vieux tabou en reconnaissant officiellement le caractère de guerre aux « événements » d'Algérie qui conduisirent à l'indépendance.

L'analyse de cette visite est intéressante car elle résume à elle seule les trente-huit années précédentes. Bouteflika, rhétoricien avant d'être homme d'action, a fait souffler le chaud et le froid dans des discours ou interventions qui ont replacé la relation franco-algérienne dans son ambiguïté permanente.

Le Président algérien a mis son voyage sous le signe de relations exceptionnelles. Reprenant le discours de son ancien maître, le président Boumediène, il a clamé haut et fort que « *l'Algérie veut entretenir des relations extraordinaires, non banales, pas normales, exemplaires, exceptionnelles avec la France* » (17). Dans son discours (symboliquement fait en français) devant l'Assemblée nationale du mercredi 14 juin, Bouteflika a également rappelé le rôle central de la France en Méditerranée et comme médiateur avec l'Union européenne avec laquelle l'accord d'association est en discussion : « ... *Mais un tel accord d'association ne s'oppose pas nécessairement à un renforcement des relations algéro-française qui restent, en toute logique, un de ses éléments clés. Je dirais même que, dans l'approche algérienne, notre relation bilatérale avec la France conditionnera, pour une large part, la mise en œuvre des projets multilatéraux où mon pays serait partie. D'où notre désir de voir la France consolider sa relation avec l'Algérie et, par là même, jouer un rôle de charnière entre le Sud méditerranéen et l'Europe. En évoquant cet aspect stratégique, je ne le fais pas par flagornerie, mais en tenant compte de la nature*

(17) Cité dans *Le Monde* du samedi 17 juin 2000.

*des choses : une connaissance mutuelle où l'histoire, la langue, la culture restent, malgré tout, un capital à faire valoir sans complexe ni acrimonie.* » (18)

Cependant, au cours de sa visite, le Président algérien a su manier autant la carotte que le bâton : fustigeant ceux qui avaient abandonné l'Algérie pendant dix ans, repoussant le pardon pour les harkis, critiquant la « frilosité » d'Air France qui tarde à reprendre ses vols, brandissant le poids insupportable de la dette (19) et, enfin, affirmant « rentrer les mains vides » pour s'être seulement vu octroyer une conversion de dette de 400 millions de francs (65 millions d'euros) mais « confiant » (20)!

La presse algérienne, à son retour s'accorda sur la même mélodie en soufflant le chaud et le froid : « retrouvailles », « relations de rêve » et « tapis rouge » côtoyaient les réflexions acides sur la classe politique française qui « persiste à croire que l'Algérie est une part perdue de la France, voire que la guerre d'Algérie n'est pas encore perdue », et sur le fait que « Paris voudrait avoir de Bouteflika la même image du roi Mohamed VI », c'est-à-dire, aux yeux des éditorialistes algériens, de quelqu'un de complaisant et d'influençable (21).

Le président Chirac, de son côté, a rappelé le courage et la dignité du peuple algérien contre le terrorisme, sa détermination à faire prévaloir le respect des personnes et le primat du droit. Il a manifesté la foi de la France dans l'avenir de l'Algérie; enfin il a souligné que par l'imbrication des communautés, « l'âme des deux peuples se mêle intimement » (22). Le gouvernement a promis un assouplissement des conditions d'octroi des permis de séjour, notamment pour les industriels, les chercheurs et les étudiants. Le ministère des Finances a autorisé la Coface à lâcher du lest sur les clauses de sécurité très strictes appliquées à ce pays et l'aide à améliorer sa cotation dans l'échelle des « pays à risques » (23).

Au bout du compte, quel regard peut-on porter sur la décennie écoulée? Une guerre civile qui a fait 150 000 victimes et qui continue de tuer ne semble pas avoir servi de leçon au pouvoir algérien. Les mêmes mots sont toujours employés et tournent à vide. Paris est toujours l'épouvantail à agiter quand les choses vont mal et qu'un complot vrai ou faux est à désigner. La nomenclatura lutte toujours pour le pouvoir et se partage les monopoles et les dépouilles du secteur public en lente privatisation.

A Paris, on regarde avec inquiétude la violence reprendre lentement mais sûrement ses droits. Les instants de grâce des élections successives et du

(18) Extrait du discours devant l'Assemblée nationale, *Le Monde*, samedi 17 juin 2000.

(19) « Nous payons à la France 700 millions de dollars par an sur les frais de notre dette à son égard : c'est l'équivalent de notre déficit commercial avec la France. Donc nous versons 1,4 milliard de dollars à un pays qui prétend avoir avec nous des relations privilégiées. Des relations privilégiées comme celles-là, nous nous interrogeons sur leur signification », cité dans *Le Monde*, 17 juin.

(20) *Le Monde*, 17 et 18 juin 2000.

(21) « M. Bouteflika à Paris : l'humeur de la presse algéroise », *Le Monde*, vendredi 16 juin 2000.

(22) *Le Monde*, vendredi 16 juin 2000.

(23) « Bercy devient plus conciliant », *Le Figaro*, mercredi 14 juin 2000.

referendum de la concorde civile de 1996 à 1998 sont bien loin. Le risque que pèsent certains analystes est de voir l'envolée des prix des hydrocarbures tuer les dernières velléités de réforme de la classe politique qui peut chercher, comme par le passé, à acheter la paix civile par la rente. La guerre des clans a repris de plus belle et d'aucuns s'interrogent sur la nécessité de maintenir à la tête de l'Etat un Bouteflika considéré par eux comme déjà « démonétisé ».

Dans cette perspective, quel pourra être l'avenir des relations « exceptionnelles » entre la France et l'Algérie ? En réalité, on peut penser que rien ne devrait réellement changer dans ces curieux rapports que l'on pourrait qualifier à bien des égards de *sado-masochistes*. La communauté algérienne en France devient peu à peu un vrai groupe de pression. Elle devrait jouer un rôle fondamental de pont entre les deux pays. En dépit des menaces réitérées d'ouverture économique au « grand large », la relation économique ne devrait pas s'affaiblir en raison du commerce de proximité et des filières traditionnelles établies entre les deux pays. Quant à l'investissement *in situ*, certes les entreprises étrangères sont plus présentes en Algérie depuis le début de la guerre civile car moins susceptibles d'agression que les françaises. Mais, avantage de la globalisation, beaucoup d'entreprises françaises agissent en Algérie sous un autre pavillon (canadien, italien, etc.) pour minimiser les risques.

Les Algériens brandissent, quand la France ne paraît pas répondre à leurs espoirs, l'épouvantail américain. Certes, les compagnies américaines sont très présentes en Algérie mais dans le seul secteur des hydrocarbures. Le souvenir de la période où les Etats-Unis négociaient avec les islamistes aux jours les plus sombres demeure présent dans les esprits. La visite au Maghreb, en juin 1998, du vice-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères américain, Stuart Eisenstadt, censée révolutionner les échanges maghrébo-atlantiques, s'est révélée être un pétard mouillé. Enfin, en 1997 et 1998, par les voix de Madeleine Albright et Ronald Neuman, les Américains eux-mêmes ont souhaité plus d'engagement de la France au Maghreb, et surtout en Algérie (24).

Il semble donc clair que la France devrait continuer de jouer le rôle principal dans la pièce à rebondissements qu'elle poursuit avec l'Algérie depuis plus d'un siècle et demi. La passion pourra-t-elle s'éteindre, l'ambiguïté également ? On ne le pense pas. Les nouvelles technologies imbriquent encore plus les deux sociétés, la télévision et Internet rendent les relations entre les deux sociétés encore plus interactives voire interdépendantes.

Cependant la partie politique est loin d'être terminée pour l'Algérie. La société civile a résisté et s'est même renforcée du fait de la guerre, et la

(24) Voir Nicole GRIMAUD, « Etats-Unis et Maghreb : un engagement limité », in Jean-François DAGUZAN (dir.), *Les Etats-Unis et la Méditerranée*, étude DAS/FMES, Toulon, 1998 (à paraître en 2001), p. 20.

démocratie a progressé. Mais la violence islamiste tend à renaître alors que les vieux démons nomenklaturistes reviennent également. Il est donc du devoir historique de la France d'aider au mieux le mouvement vers la démocratie et la modernisation de ce voisin unique qui, par tout ce qui vient d'être évoqué, est, qu'on le veuille ou non, une part d'elle-même. Sami Nair disait dans un remarquable article d'humeur en 1994 : « *En somme entre la France et l'Algérie, tout se passe comme s'il s'agissait d'une mésestante de système : on se parle sans s'écouter, on s'explique sans se comprendre. C'est pourquoi, quarante ans après les feux de la Toussaint, tout reste à faire.* » (25)

Dans quelques années, ceux qui auront vécu la guerre de décolonisation auront passé la main. Mais de nouvelles générations d'Algériens en quête d'emploi arrivent qui ne connaissent de la France qu'une image télévisuelle mythique. Il ne faudrait pas transformer le fantasme colonial par celui du paradis imaginaire. Une part du pathos réciproque devrait pouvoir s'effacer. Quant au reste, il y a une solution pour lever, au moins en partie, l'incompréhension bilatérale : cela s'appelle le développement et l'éducation !